

REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS

CCAS

Numéro SIRET : 26340019400019

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE COEUR D'HERAULT

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A 1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	132 502,60	132 200,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		302,60
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	132 502,60	132 502,60

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	27 927,35	
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		27 927,35
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	27 927,35	27 927,35

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	160 429,95	160 429,95
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****A 2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 721,23		18 621,60	18 621,60	18 621,60
012	CHARGES DE PERSONNEL	117 348,09		102 369,00	102 369,00	102 369,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	7 552,00		7 552,00	7 552,00	7 552,00
656	Secours	2 549,64		3 960,00	3 960,00	3 960,00
	Total des dépenses de gestion courante	145 170,96		132 502,60	132 502,60	132 502,60
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	145 170,96		132 502,60	132 502,60	132 502,60
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Ope. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Ope. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	145 170,96		132 502,60	132 502,60	132 502,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**132 502,60****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations	137 307,00		126 100,00	126 100,00	126 100,00
75	Autres produits de gestion courante	6 100,00		6 100,00	6 100,00	6 100,00
	Total des recettes de gestion courante	143 407,00		132 200,00	132 200,00	132 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	143 407,00		132 200,00	132 200,00	132 200,00
042	Ope. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Ope. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	143 407,00		132 200,00	132 200,00	132 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**132 502,60****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...)

(7) A servir uniquement dans le cadre de budgets annexes.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(9) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(10) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(11) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A 3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser (2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	27 927,35		27 927,35	27 927,35	27 927,35
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	27 927,35		27 927,35	27 927,35	27 927,35
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévus					
	Total des dépenses financières					
45...1	Total des op. pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	27 927,35		27 927,35	27 927,35	27 927,35
040	Op. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	27 927,35		27 927,35	27 927,35	27 927,35

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

27 927,35

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser (2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45...2	Total des op. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Op. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

27 927,35

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

27 927,35

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B 1****1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 621,60		18 621,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	102 369,00		102 369,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	7 552,00		7 552,00
656	Secours	3 960,00		3 960,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	132 502,60		132 502,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**132 502,60**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	Neutra. amort. subv. équip. versées			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	27 927,35		27 927,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	27 927,35		27 927,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**27 927,35**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B 2****2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	126 100,00		126 100,00
75	Autres produits de gestion courante	6 100,00		6 100,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	132 200,00		132 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

302,60

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

132 502,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
45..2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin.			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

27 927,35

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

27 927,35

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	17 721,23	18 621,60	18 621,60
606	Achats non stockés de matières et fournitures	8 211,06	10 261,06	10 261,06
6061	Fournitures non stockables	3 255,85	3 557,00	3 557,00
60611	Eau et assainissement	238,85	240,00	240,00
60612	Énergie-Électricité	2 100,00	2 100,00	2 100,00
60613	Chauffage	917,00	1 217,00	1 217,00
6062	Fournitures non stockées	4 193,00	5 904,06	5 904,06
60623	Alimentation	4 193,00	5 593,00	5 593,00
60628	Autres fournitures non stockées		311,06	311,06
6064	Fournitures administratives	762,21	800,00	800,00
615	Entretien et réparations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	630,00	630,00	630,00
6188	Autres frais divers	630,00	630,00	630,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		2 080,00	2 080,00
6226	Honoraires		2 080,00	2 080,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
628	Divers	5 880,17	832,87	832,87
6288	Autres services extérieurs	5 880,17	832,87	832,87
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		1 817,67	1 817,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 348,09	102 369,00	102 369,00
621	Personnel extérieur au service	8 560,48	10 569,00	10 569,00
6218	Autre personnel extérieur	8 560,48	10 569,00	10 569,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	1 106,99		
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique	1 106,99		
641	Rémunérations du personnel	77 256,12	64 000,00	64 000,00
6413	Personnel non titulaire	77 256,12	64 000,00	64 000,00
64131	Rémunérations	77 256,12	64 000,00	64 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	28 424,50	26 000,00	26 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 856,99	26 000,00	26 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 567,51		
647	Autres charges sociales	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 200,00	900,00	900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	900,00	900,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	7 552,00	7 552,00	7 552,00
657	Subventions de fonctionnement versées	7 552,00	7 552,00	7 552,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	7 552,00	7 552,00	7 552,00
656	Secours	2 549,64	3 960,00	3 960,00
6562	Aides	2 549,64	3 960,00	3 960,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	145 170,96	132 502,60	132 502,60

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	145 170,96	132 502,60	132 502,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	145 170,96	132 502,60	132 502,60

+

RESTES A REALISER N-1 (8)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

132 502,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf. p. 4 (II) - Modalités de vote ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (6) Cf. déclarations du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 « Rf 042 » ;
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières (toutes les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	137 307,00	126 100,00	126 100,00
747	Participations	137 307,00	126 100,00	126 100,00
7471	État	74 000,00	70 000,00	70 000,00
74718	Autres	74 000,00	70 000,00	70 000,00
7474	Communes	46 522,00	56 100,00	56 100,00
7475	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	1 600,00		
7478	Autres organismes	15 185,00		
75	Autres produits de gestion courante	6 100,00	6 100,00	6 100,00
752	Revenus des immeubles	6 100,00	6 100,00	6 100,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	143 407,00	132 200,00	132 200,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	143 407,00	132 200,00	132 200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	143 407,00	132 200,00	132 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (8)

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)

302,60

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

132 502,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. décrets du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 et DF 040.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	27 927,35	27 927,35	27 927,35
218	Autres immobilisations corporelles	27 927,35	27 927,35	27 927,35
2188	Autres immobilisations corporelles	27 927,35	27 927,35	27 927,35
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	27 927,35	27 927,35	27 927,35
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières			
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	27 927,35	27 927,35	27 927,35

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	27 927,35	27 927,35	27 927,35

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

27 927,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. divisions du chapitre des opérations d'ordre, D/040 + RF 042 ;

(8) Cf. divisions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 + RF 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			
10	Dotations, fonds et réserves			
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières			
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (9)	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+	27 927,35
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	27 927,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DP 042 ;

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Fonctionnement					
6574	participation		ACCORD	Pers. droit privé ; Associations	7 459,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)				90 000,00		
coordinatrice PRE	A	ADM	431,00	42 774,00	3-a°	CDD
vacataires	B	ADM		47 226,00	A	vacataires PRE
TOTAL GENERAL				90 000,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le



ID : 034-263400194-20230426-410-DE

IV - ANNEXE
ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 13

Nombre de membres présents 8

Nombre de suffrages exprimés +

VOTES : Pour +
Contre 0
Abstentions 0

Date de convocation : 14/04/2023

Présenté par Madame La Présidente,
A Lodève le 25/04/2023
Madame La Présidente,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.
A LODEVE, le 25/04/2023

Les membres conseil d'administration

Certifié exécutoire par Madame La Présidente, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 26/04/2023
et de la publication le/...../.....

A Lodève, le/...../.....

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le

ID : 034-263400194-20230426-410-DE

